



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 23 SEPTEMBRE 2018**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 6 OCTOBRE 2018** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 30 SEPTEMBRE 2018**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 13 OCTOBRE 2018** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 7 OCTOBRE 2018**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 20 OCTOBRE 2018** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 13 OCTOBRE 2018**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **VENDREDI 26 OCTOBRE 2018 (de 18 heures à 19 heures)** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 21 OCTOBRE 2018**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

En application de l'article 152 des Règlements Généraux du district ; le délai **d'appel concernant une rencontre de coupe est ramené de 7 à 2 jours.**

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



A VOS AGENDAS !

L'Assemblée Générale du District Artois se tiendra le **SAMEDI 27 OCTOBRE 2018 au matin à HARNES.**
Dès maintenant, réservez cette date !

La convocation et l'ordre du jour de notre Assemblée seront portés à votre connaissance sur le site du District fin septembre début octobre 2018.

Cordialement à tous.

Jean Louis GAMELIN
Président du District Artois.



RAPPEL REGLEMENTAIRE

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, **les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 24 heures.**

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



ACHAT DE TABLETTES

Les clubs désirant se procurer de nouvelles tablettes (par exemple pour l'usage des FMI en D1 U13 et U11) peuvent en acheter auprès du fournisseur « Archos » au prix de 112,49€ au lieu de 149,99€, prix public en indiquant le code promo : arc25fff

Le contact est : https://www.archos.com/fr/products/tablets/oxygen/archos_101boxygen/index.html

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.

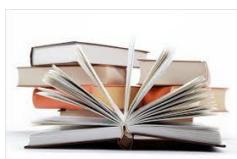


UTILISATION de la FMI

Dès la reprise des compétitions l'usage de la FMI sera obligatoire pour les compétitions suivantes :

U13 D1 – U11 D1 – U18F à 7 – U16F à 8

**Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.**



COMMISSION du STATUT de l'ARBITRAGE

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2018

Présents : Jean Baptiste BEAUVENTRE - Paul DERON - Nicolas OBAL - Serge PAUCHET - Daniel SION - André SOJKA.

Excusés : Ottorino DIBERNARDO - Daniel FOURMESTRAUX.

DEMISSIONS / MUTATIONS / INDEPENDANT

Demandes de changement de club relevant de la Commission du départementale du Statut de l'arbitrage.

Dossier ALLEGAERT Christopher (1926854899) de l'AS BEURAINS (501207) pour l'AS LENS (501301).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'AS LENS (501301) à compter du 11 août 2018 et dit que Monsieur ALLEGAERT Christopher (1926854899) ne couvrira le club de l'AS LENS (501301) qu'à compter de la saison 2020/2021.

Il continuera de couvrir le club de l'AS BEURAINS (501207) pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. (Art. 33)

Dossier AUDEGOND Philippe (1920192553) de l'US BOIRY St RICTUDE (523829) pour ES BUISSY BARALLE (527019).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ES BUISSY BARALLE (527019) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur AUDEGOND Philippe (1920192553) ne couvrira le club de l'ES BUISSY BARALLE (527019) qu'à compter de la saison 2019/2020. (Art. 33)

Dossier BRUNEAU Benoit (1986826112) de l'US VERMELLES (515775) pour US EQUERCHIN (515010).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'**US EQUERCHIN** (515010) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur **BRUNEAU Benoit** (1986826112) ne couvrira le club de l'**US EQUERCHIN** (515010) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Article 33)

Dossier CARLIER Kévin (1916820884) de l'AC NOYELLES GODAULT (500884) pour FC ANNAY sous LENS (5288027).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club du **FC ANNAY sous LENS** (5288027) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur **CARLIER Kévin** (1916820884) ne couvrira le club du **FC ANNAY sous LENS** (5288027) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Article 33)

Dossier CLAVIER Rémy (11999682838) de l'US BILLY BERCLAU (512108) pour ES ELEU dit LEAUWETTE (525339).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'**ES ELEU dit LEAUWETTE** (525339) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur **CLAVIER Rémy** (11999682838) ne couvrira le club de l'**ES ELEU dit LEAUWETTE** (525339) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Article 33)

Dossier DRUON Grégory (254250881) du FC LE DOULIEU (530396) pour l'ES LAVENTIE (501208).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'**ES LAVENTIE** (501208) à compter du 22 août 2018 et dit que Monsieur **DRUON Grégory** (254250881) ne couvrira le club de l'**ES LAVENTIE** (501208) qu'à compter de la saison 2020/2021.

Il continuera de couvrir le club du **l'US LESTREM** (5213661) pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. (Article 33)

Dossier DUPONT René (2543705327) de l'OS ANNEQUIN (552255) pour LE DISTRICT ARTOIS (6801).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au **DISTRICT ARTOIS** (6801) à compter du 16 août 2018 et dit que Monsieur **DUPONT René** (2543705327) ne sera arbitre indépendant du **DISTRICT ARTOIS** (6801) qu'à compter de la saison 2020/2021.

Il continuera de couvrir le club de l'**OS ANNEQUIN** (552255) pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. (Article 33)

Dossier DUQUENNE Mathieu (1976820913) de l'US LESTREM (5213661) pour RC LOCON 2000 (532366).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club du **RC LOCON 2000** (532366) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur **DUQUENNE Mathieu** (1976820913) ne couvrira le club du **RC LOCON 2000** (532366) qu'à compter de la saison 2020/2021.

Il continuera de couvrir le club de l'**US LESTREM** (5213661) pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. (Article 33)

Dossier FLAHAUT Charles (1930063781) du COS MARLES les MINES (522277) pour l'AS CAUCHY à la TOUR (582535).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'AS CAUCHY à la TOUR (582535) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur FLAHAUT Charles (1930063781) ne couvrira le club de l'AS CAUCHY à la TOUR (582535) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Art. 33)

Dossier HABIBALLAH Mehdi (1946841452) de l'ES ANGRES (513158) pour ES AGNY (553738).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ES AGNY (553738) à compter du 16 août 2018 et dit que Monsieur HABIBALLAH Mehdi (1946841452) ne couvrira le club de l'ES AGNY (553738) qu'à compter de la saison 2019/2020. Il continuera de couvrir le club de l'ES ANGRES (513158) pour la saison 2018/2019. (Art. 33)

Dossier HAMEAU Frédéric (2546492403) du FC MERICOURT (539166) pour l'AOSC SALLAUMINES (554280).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'AOSC SALLAUMINES (554280) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur HAMEAU Frédéric (2546492403) couvrira le club de l'AOSC SALLAUMINES (554280) à compter du 1^{er} juillet /2018. (Art 35)

Dossier JEGU Félix (2543823799) de l'AJ ARTOIS (553697) pour l'AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT (554185).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT (554185) à compter du 6 août 2018 et dit que Monsieur JEGU Félix (2543823799) ne couvrira le club de l'AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT (554185) qu'à compter de la saison 2020/2021.

Il continuera de couvrir le club de l'AJ ARTOIS (553697) pour les saisons 2018 /2019 et 2019/2020. (Article 33)

Dossier LAMBLIN Théo (2544438904) du FC LA ROUPIE (524884) pour l'ESD ISBERGUES (500469).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ESD ISBERGUES (500469) à compter du 16 juillet 2018 et dit que Monsieur LAMBLIN Théo (2544438904) ne couvrira le club de l'ESD ISBERGUES (500469) qu'à compter de la saison 2020/2021. Il continuera de couvrir le club du FC LA ROUPIE (524884) pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020. (Article 33)

Dossier LECOMTE Gilbert (1996831318) de l'AS VALBURGEOISE (501762) pour l'AS CAUCHY à la TOUR (582535).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'AS CAUCHY à la TOUR (582535) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur LECOMTE Gilbert (1996831318) couvrira le club de l'AS CAUCHY à la TOUR (582535) à compter du 1^{er} juillet 2018. (Article 33)

Dossier LECOMTE Ulrich (1906848626) de l'AS CAUCHY à la TOUR (514374) pour ES LABEUVRIERE (501135).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ES LABEUVRIERE (501135) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur LECOMTE Ulrich (1906848626) couvrira le club de l'ES LABEUVRIERE (501135) à compter de la saison 2018/2019. (Article 33)

Dossier MERCIER Johnny (1920416423) de l'US Chts AVION (520500) pour l'ES BOIS BERNARD ACHEVILLE (537017).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ES BOIS BERNARD ACHEVILLE (537017) à compter du 8 juillet 2018 et dit que Monsieur MERCIER Johnny (1920416423) couvrira le club de l'ES BOIS BERNARD ACHEVILLE (537017) à compter du 08/07/2018. (Article 35)

Dossier MORIN Yannick (1916822292) de l'Esp CALONNE LIEVIN (501216) pour FC DYNAMO FOSSE 4 CARVIN (533492).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club du FC DYNAMO FOSSE 4 CARVIN (533492) à compter du 25 août 2018 et dit que Monsieur MORIN Yannick (1916822292) ne couvrira le club du FC DYNAMO FOSSE 4 CARVIN (533492) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Art. 33)

Dossier PIERRON Christophe (2544715097) de l'ES BOIS BERNARD ACHEVILLE (537017) pour US FICHEUX (582544).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'US FICHEUX (582544) à compter du 1^{er} juillet 2018 et dit que Monsieur PIERRON Christophe (2544715097) ne couvrira le club de l'US FICHEUX (582544) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Article 33)

Dossier WILLEMS Jean-Luc (1930070974) de l'ACFL BETHUNE (554024) pour l'ES LABEUVRIERE (501135).

Après étude du dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage accorde la licence au club de l'ES LABEUVRIERE (501135) à compter du 8 juillet 2018 et dit que Monsieur WILLEMS Jean-Luc (1930070974) ne couvrira le club de l'ES LABEUVRIERE (501135) qu'à compter de la saison 2019/2020 et ne couvrira aucun club pour la saison 2018/2019. (Article 33)

OPPOSITION à MUTATIONS ARBITRES

Dossier BRIFAUT Jean-François (11926842802) de l'US ARLEUX (516982) pour US ROUVROY (500487).

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage convoque pour le 2 octobre 2018 à 18 heures 45 au siège du District Artois à LIEVIN, Monsieur BRIFAUT Jean-François (11926842802) et Monsieur le Président ou son représentant du club de l'US ARLEUX (516982).

Dossier TURAKIEVIEZ Gérald (1931017312) de l'AS BURLIN (500525) pour FC HERSIN (522412).

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission départementale du Statut de l'arbitrage convoque pour le 2 octobre 2018 à 18 heures 15 **au siège du District Artois à LIEVIN**, Monsieur **TURAKIEVIEZ Gérald** (1931017312) et Messieurs les Présidents ou leur représentant des clubs de l'**AS BURLIN** (500525) et du **FC HERSIN** (522412).

CLUBS SUSCEPTIBLES D'ETRE EN INFRACTION AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE

Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles. Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et est fixé **à l'article 41** du Statut de l'Arbitrage.

Situation au 31 août 2018 :

Liste des clubs qui n'ont pas à la date du **31 Août 2018** le nombre d'arbitres requis (absence d'arbitre, dossier incomplet, dossier médical manquant, demandes de rattachement non encore traitées en instance à la Ligue ou au District) sont passibles faute de régulariser leur situation avant **le 31 Janvier 2018**, des sanctions prévues aux **articles 46 et 47** du Statut de l'Arbitrage.

SCF ACHICOURT - ES ALLOUAGNE - OS ANNEQUIN - FC ANNAY sous LENS - AALAEAE ANNEZIN - US ANNEZIN - SC ANZIN/MAROEUIL - AS PTT ARRAS - OF ARRAS - ARRAS FUTSAL - FC AUCHEL - AS AUCHY les MINES - RC AVESNES le COMTE - FC AVION REPUBLIQUE - AVION SOURDS FUTSAL - BURLIN FUTSAL - EC BETHUNE FUTSAL - BETHUNE MONT LIEBAULT FUTSAL - LENS TIGERS FUTSAL - AS BONNIERES - JS BOURECQ - FC CHARCOT BULLY - FC BUSNES - AFL CARVIN EPINOY - FC DYNAMO CARVIN - US RUCH CARVIN - RC CHOCQUES - OC COJEUL - AS COURCELLES FUTSAL - AC COURCELLES FUTSAL - US CROISSETTE - DOURGES FUTSAL - ESSARS FUTSAL - R. ESTREE BLANCHE - MELTING SPORTS FESTUBERT - ES FICHEUX - GIVENCHY FUTSAL - US GREY - ES HAILLICOURT - ES HAINES - AO HERMIES - HINGES/LOCON - AS HULLUCH - ES LAVENTIE - FCE LA BASSEE - RC LOCON - O LA COMTE - FC LA COUTURE - AS LENS - LENS UNITED FUTSAL - CS DIANA LIEVIN - AS LOISON - AS MAROEUIL - FC MAZINGARBE - FC MERICOURT - MERICOURT FUTSAL - US MONCHY au BOIS - AS NEUVIREUIL - AFC NOEUX FUTSAL - ES OURTON - SLC POMMIER - AS PONT à VENDIN - PONT à VENDIN FUTSAL - FC RICHEBOURG - US RIVIERE - RC SAINS - SERVINS COLLINES - St VENANT FUTSAL - AS VALLEE TERNOISE - O VENDIN - Ent VERQUIN - Les MORDUS VERQUIN - RC VAUDRICOURT.

A L'INTENTION DES CLUBS EN INFRACTION OU SUSCEPTIBLES DE LE DEVENIR :

Rappel de certaines obligations :

ARTICLE 41 :

Le nombre d'arbitres officiels devant couvrir leur club au sens de **l'article 33** du Statut est variable suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première et ne peut être inférieur à :

- Division supérieure de District : 2 arbitres dont 1 majeur
- Autres divisions de District, championnat de football entreprise, Futsal, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autre championnat féminin : 1 arbitre
- Groupements de jeunes : 1 arbitre
- L'âge s'apprécie au 1er Janvier de la saison en cours

ARTICLE 33 :

- Les arbitres âgés de moins de 15 ans au 1er Janvier de la saison (1er Janvier 2018 pour la saison 2018/2019) ne peuvent couvrir leur club.

- Pour couvrir son club, un arbitre doit diriger au moins 18 rencontres officielles, **9 rencontres officielles pour les arbitres nommés en cours de saison.**

Les décisions de rattachement à un club sont prises par la Commission Régionale ou de District du Statut de l'Arbitrage.

Si votre club est en infraction ou risque de le devenir en cas de décision défavorable de la Commission N'HESITEZ PAS Des sessions de formation Arbitres sont organisées en Octobre 2018 (voir informations parues sur le site du District) Les descriptifs complets et les fiches de candidatures sont accessibles sur le site du District Artois

- Une session à **BULLY LES MINES** réservée à tous, **les 29 septembre, 6 et 13 octobre 2018.**

- Une session à **LA GAILLETTE** réservée aux **jeunes de 13 à 19 ans, du 22 au 25 Octobre 2018.**

ARTICLE 48 :

1. Dès qu'ils sont en possession des imprimés réglementaires, les clubs saisissent sur Foot clubs les demandes de licence des arbitres officiels licenciés au club. Les arbitres licenciés indépendants adressent leurs demandes par leurs propres soins à leur Ligue régionale pour enregistrement.

2. Pour permettre aux clubs d'avoir le temps de présenter, si besoin est, des candidats nouveaux en cas de changement de club ou de statut ou d'arrêt d'activité d'un ou plusieurs de leurs arbitres, la date limite de saisie dans Foot clubs des demandes de renouvellement des licences d'arbitres est fixée **au 31 août**. L'arbitre dont la demande de licence Renouvellement **est saisie après cette date ne représente pas son club pour la saison en cours.**

3. Par la voie du Bulletin Officiel, du site internet ou par lettre recommandée, les Ligues ou Districts informent avant le 30 septembre les clubs qui n'ont pas, à la date du 31 août, le nombre d'arbitres, qu'ils sont passibles faute de régulariser leur situation avant le 31 janvier, des sanctions prévues aux articles 46 et 47 ci-dessus.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs du District, dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de Séance
Daniel SION.

Le Secrétaire de la Commission
André SOJKA.



COMMISSION COUPES SENIORS

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2018

Présents : Francis DAUTREMEPUIS – Gérard COFFRE – Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – Daniel SION

Excusés : Micheline GOLAWSKI- Jean Marc BOUILLET - Gilbert COPPIN – André SOJKA -

COUPES SENIORS

► Point sur les Engagements au 20 septembre 2018:

- › [Coupe de FRANCE](#) : possible 173 engagements - 153 équipes engagées.
- › [Coupe de la LIGUE](#) : possible 19 engagements, 19 clubs se sont engagés dans cette compétition.
- › [Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN](#): possible 173 engagements se sont engagés 173 équipes.
- › [Coupe PLATEAU](#) : possible 85 engagements - 81 équipes engagées.
- › [Coupe D DEMANDRILLE](#) : possible 56 engagements - 54 équipes engagées.
- › [Coupe L LETEVE](#) : possible 53 engagements - 53 équipes engagées.
- › [Coupe JL MALLEZ](#) : possible 55 engagements - 55 équipes engagées.
- › [Coupe L CICA](#) : possible 80 engagements - 76 équipes engagées.
- › [COUPE DU TERNOIS](#) : possible 25 engagements - 20 équipes engagées.

Suite à la parution dans le journal du District et aux mails sécurisés envoyés aux clubs, les clubs n'ayant pas confirmés à la date du 19 septembre 2018 leurs engagements ne pourront participer aux coupes pour cette saison.

► Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

[Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN](#)

Pour mémoire : 1^{er} tour le 2 septembre 2018 et 2eme tour le 10 septembre 2018

3eme tour le 30 septembre 2018

4eme tour le 14 octobre 2018

5eme tour le 18 novembre 2018

[Coupe François PLATEAU](#)

1^{er} tour le 30 septembre 2018

2eme tour le 14 octobre 2018

3eme tour le 1^{er} novembre 2018

[Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ](#)

1^{er} tour le 30 septembre 2018

2eme tour le 1^{er} novembre 2018

3eme tour le 18 novembre 2018

[Coupe Lucas CICA](#)

Pour mémoire : 1^{er} tour le 16 septembre 2018

2eme tour le 30 septembre 2018

3eme tour le 18 novembre 2018

► Homologation

[1er tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN du 2 septembre 2018 :](#)

48 rencontres programmées - 47 jouées - 1 rencontre reportée - 2 exempts.

[Amendes suite 1^{er} tour COUPE ARTOIS :](#)

Tirage au sort Arbitrage non effectué – 15 euros :

FC MERICOURT - US BOUBERS

Absence feuille de recette – 15 euros :

JS BOURECQ - FC BETHUNE KENNEDY - SUD ARTOIS BEAUMETZ FOOTBALL - AS HULLUCH - FC AVION
REPUBLIQUE - ES VENDIN - ES ROEUX - AS VENDIN - AS LENS - AAE AIX NOULETTE - AEP VERDREL - US
ROUVROY - FC MERICOURT - ES THIENNES - US COURCELLES - FC DYNAMO CARVIN - FC BEAUMONT -
OC COJEUL - ES HAILLICOURT - UAS HARNES - RC LOCON - JS ACHIET le PETIT - AAE DOURGES - FC
HEUCHIN LISBOURG - US GRENNAY - FC BOUVIGNY - AJ NEUVILLE

2ème tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN du 16 septembre 2018 :

1 rencontre reportée du 2 septembre 2018 - jouée.

40 rencontres programmées - 40 jouées - 1 rencontre reportée - 2 rencontres arrêtées - 4 exempts.

Amendes suite 2ème Tour COUPE ARTOIS :

Feuilles de match en retard – 15 euros :

FC HAUTS de LENS - AJ RUITZ - US COURCELLES

Tirage au sort Arbitrage non effectué - 15 euros :

ES HAILLICOURT - US CROISILLES

Absence feuille de recette – 15 euros :

FCE LA BASSEEE - FC CALONNE F6 - RC CHOCQUES - AS COURRIERES - AJ RUITZ - RC SAINS - FC VERQUIGNEUL - US COURCELLES - US GRENAY - AS AUCHY les MINES - AS VENDIN - ES BUISSY - ES ELEU - AEP VERDREL - AS BARLIN - SC FOUQUIERES - ES CALONNE LIEVIN - OF ARRAS - O VENDIN - ES HAILLICOURT - AS VALLEE TERNOISE - FC LA ROUPIE - FC DAINVILLE - FC BEAUMONT - ES FICHEUX - FC TILLOY - FC MERICOURT

1er tour Coupe Lucas CICA du 16 septembre 2018 :

33 rencontres programmées - 28 jouées - 5 rencontres reportées - 2 forfaits - 7 exempts.

Conséquence des forfaits - Frais d'arbitrage à rembourser :

Forfait de l'AS ROBECCQ, Frais d'arbitrage 13 Euros à rembourser à l'AJ EUVILLE par l'AS ROBECCQ.

Amendes 1er Tour COUPE CICA :

Tirage au sort Arbitrage non effectué – 15 euros :

CS PERNES - FC DAINVILLE - ES LABEUVRIERE - CSAL SOUCHEZ

Absence feuille de recette – 15 euros :

FC AVION REPUBLIQUE B - US LAPUGNOY B - JF GUARBECCQUE C - US HOUDAIN - O VENDIN B - CS PERNES B - ENT VERQUIN B - US MONDICOURT B - OC COJEUL B - AS PONT à VENDIN B - ESD ISBERGUES C - ES LABEUVRIERE C - AS QUIERY la MOTTE - ES VENDIN C - AS ROCLINCOURT B - INT NORRENT FONTES B - AS NEUVIREUIL B - AJ NEUVILLE B - FC ESTEVELLES B - US MONCHY BRETON B -

RESERVES :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes voir PV de la commission juridique.

► Rappel règlement concernant les coupes :

Tirage des tours de Coupes :

La commission rappelle aux clubs engagés dans les différentes coupes est afin d'éviter un nombre important de mails ou d'appels téléphoniques, que si un club n'apparaît pas sur la liste celui-ci n'est pas considéré comme non engagé mais simplement exempt de ce tour. Les causes peuvent être multiples en exemple nombre insuffisant de clubs pour organiser le tour, occupation du terrain par une autre équipe le jour du tour de coupes, match retard de championnat d'une équipe, etc. Cela est valable pour toutes les coupes organisées par la commission des coupes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines.

Jour des rencontres

Le rappel ci-dessous est valable pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

Arrêté municipal :

Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

Absence arbitre officiel :

Ne pas oublier d'inscrire la mention tirage au sort effectué pour la désignation de l'arbitre remplaçant.

Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 24 heures.

Feuille de recette ne concerne que les matchs SENIORS:

A télécharger sur le site Internet rubrique « DIVERS ». Feuille à envoyer par mail, courrier ou dépôt au District dans les 24 heures suivant la rencontre.

► Elaboration des différents tours des Coupes du 30 septembre 2018 à 15 heures :

Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN

Le 3^{ème} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

Coupe François PLATEAU

Le 1^{er} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Le 1^{er} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

Coupe Louis LETEVE

Le 1^{er} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Le 1^{er} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

Coupe Lucas CICA

Le 2^{ème} tour est paru sur le site le vendredi 20 septembre 2018.

COUPES VETERANS

► Point sur les Engagements au 20 septembre 2018:

› Coupe ARTOIS VETERANS challenge Jacques PENNINCK: possible 86 engagements - 86 équipes engagées.

› Coupe ARTOIS VETERANS à 7: possible 43 engagements - 43 équipes engagées.

› Coupe ARTOIS Léonce LOYEZ: possible 84 engagements - 86 équipes engagées.

› Coupe TERNOIS VETERANS: possible 12 engagements - 10 équipes engagées.

Suite aux mails sécurisés envoyés aux clubs, les clubs n'ayant pas confirmés à la date du 19 septembre 2018 leurs engagements ne pourront participer aux coupes pour cette saison.

► Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

1^{er} tour les 22 et 23 septembre 2018

2^{ème} tour les 13 et 14 octobre 2018

3^{ème} tour les 10 et 11 novembre 2018

4^{ème} tour les 24 et 25 novembre 2018

Coupe ARTOIS à 7

1^{er} tour les 22 et 23 septembre 2018

2^{ème} tour les 13 et 14 octobre 2018

3^{ème} tour les 10 et 11 novembre 2018

Coupe Léonce LOYEZ

1^{er} tour les 27 et 28 octobre 2018

2^{ème} tour les 10 et 11 novembre 2018

3^{ème} tour les 8 9 décembre 2018

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Pour mémoire le 1er tour est paru sur le site le mardi 11 septembre 2018.

Coupe ARTOIS à 7

Pour mémoire le 1er tour est paru sur le site le mardi 11 septembre 2018.

COUPES FUTSAL

► Point sur les Engagements au 20 septembre 2018:

› Coupe ARTOIS FUTSAL: possible 26 engagements - 26 équipes engagées.

› Coupe FUTSAL Alain VERDURE: possible 20 engagements - 19 équipes engagées.

► Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS FUTSAL

1^{er} tour en Semaine 40 - jours et heures matchs de championnat.

2^{ème} tour en Semaine 43 - jours et heures matchs de championnat.

3^{ème} tour en Semaine 47 - jours et heures matchs de championnat.

Coupe Alain VERDURE

1^{er} tour ARTOIS en Semaine 47 - jours et heures matchs de championnat.

► Elaboration 1er tour Coupe ARTOIS FUTSAL

Paru sur le site le lundi 24 septembre 2018.

► Un tour de table clôture cette réunion.

Le Secrétaire de la commission

Daniel SION.



COUPES JEUNES U18 ET U15

1/ POINT des ENGAGEMENTS dans les Coupes SECONDAIRES

Les Clubs repris à la suite ne sont pas engagés dans la Coupe concernée.

*Ces Clubs ont jusqu'au **Judi 27 septembre 2018 au plus tard** pour réparer cet oubli.*

U18 Coupe Philippe LEBAS

Esp. CALONNE LIEVIN – US COURCELLES – ASSB OIGNIES -

U15 Coupe Gaston POUILLY

OF ARRAS – AJ ARTOIS 2 – US COURCELLES – AG GRENNAY – USO LENS – RC SAINS – VALLEE TERNOISE

2/ CALENDRIER

Les 6 et 7 octobre 2018 :

Coupe **GAMBARDELLA** (3^{ème} tour)

Coupes **ARTOIS U18** et **U15** (2^{ème} tour) *avec l'entrée des D1*

Coupes **LEBAS U18** et **POUILLY U15** (1^{er} tour)

Le Président de la Commission

Marc TINCHON.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

Présidence : Jean Louis GAMELIN –

Présents : Delphine BRESA - Didier CLAY - Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN - Jean DENEUVILLE - Denis LAMORILLE - Pascal LEPROVOST - Francis LEYVAL - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Daniel SION - Pascal WATEL –

Excusés : Ottorino DI BERNARDO - Evelyne BAUDUIN - Chouki BELLA - Louis DARTOIS - Alain DELHAYE

Assiste à la réunion : Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA,

✓ Approbation du PV de la réunion du 11 Juin publié à l'Hebdo Foot Artois n°608 du 19 Juin 2018

✓ AGENDA DU MOIS

5 septembre : Commission des arbitres.

7 septembre : Séminaire de rentrée des arbitres D1, D2 et AAD1 à **LIEVIN**.

8 septembre : Commission de discipline - Séminaire de rentrée des arbitres D3 à D5 à **LOOS** - Séminaire de rentrée des jeunes arbitres à La **GAILLETTE**.

9 septembre : Reprise des championnats seniors et des coupes jeunes - Séminaire de rentrée des AAD2 à **LIEVIN**.

10 septembre : Séminaire des observateurs à **LIEVIN**.

11 septembre : Réunion de la commission féminine.

13 septembre : Correction des questionnaires arbitre.

15 septembre : Artois en fête à **LIEVIN OLYMPIQUE** - Séminaire de rentrée des arbitres futsal à **AIX** - Commission de discipline

16 septembre : Tests physiques des arbitres à **LIEVIN** - Regroupement des U16F à **ROUVROY**.

20 septembre : Commission des coupes.

22 septembre : Commission de discipline - Réunion des clubs Futsal.

23 septembre : Séminaire de rattrapage des arbitres.

24 septembre : Bureau - Commission de coordination des coupes.

26 septembre : Assemblée consultative.

29 septembre : Commission de discipline - Formation des candidats arbitres à **BULLY** (1^{er} cours)

30 septembre : Rattrapage des tests physiques des arbitres à **LIEVIN**.

✓ SOUTIEN DU COMITE DIRECTEUR :

Bien que ressortant pleinement des décisions des collectivités territoriales, l'occupation impromptue des terrains de football par les gens du voyage devient de plus en plus préoccupante. Non seulement elle prive les joueurs des espaces de jeu, les clubs de recettes en forçant à l'annulation des tournois et autres manifestations, elle provoque des dégâts importants tant sur les installations que dans les locaux et grève les budgets par la destruction d'équipement et le vol dans les club-house.

Le Comité Directeur, solidaire des clubs, soutien leurs directions dans les actions menées et les félicite pour la ténacité avec laquelle ils poursuivent leurs activités.

✓ DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Les commissions sont intégralement reconduites jusqu'au 1^{er} Octobre dans l'ensemble de leurs activités.

Appel incident :

Sur proposition du président, le comité directeur mandate Messieurs **Richard RATAJCZAK** et **Daniel SION**, respectivement secrétaire général et trésorier général du district pour acter un appel incident à la suite de tout appel d'une décision d'une commission de district.

Entente Jeunes :

› Le comité Directeur autorise l'**OS AIRE** à participer à une entente en U16/U17 avec le club de **BLARINGHEM** qui évolue en Côte d'Opale.

› Lors de la phase 3, en D1 U12/U13, les rencontres seront arbitrées par des jeunes officiels à la charge des clubs recevants.

✓ LES COMPETITIONS :

Championnats seniors :

Ils débutent le 9 septembre; à ce jour 330 équipes sont engagées comme la saison dernière.

Coupes seniors :

› 43 équipes d'Artois participeront au 3^{ème} tour de la Coupe de France.

› En coupe d'Artois, 498 rencontres se sont déroulées le 2 septembre. Le 2^{ème} tour aura lieu le 16 septembre ainsi que le 1^{er} tour de la Coupe CICA.

Championnats jeunes :

› Les compétitions prévues en U17 et U18 à 8 sont annulées.

› Les D1 débutent le 9 septembre.

› La composition des D2 est parue ce jour.

› A signaler qu'en U16 D2 15 équipes sont inscrites et désirent rester engagées malgré le peu de matches à disputer.

Coupes jeunes :

› Le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella s'est disputé le 2 ; 3 forfaits sont à déplorer.

› Le 1^{er} des 3 matches du 1^{er} tour de la coupe d'Artois aura lieu le 9. Il est rappelé que les « matches blancs » n'ont plus lieu d'être.

Futsal :

› La compétition débute la semaine 39 avec 32 équipes (11 en D1, 11 en D2 et 11 en D3).

› La commission des arbitres est sollicitée pour étudier la possibilité de mettre en place 2 arbitres pour chacun des matches de D1 avec un forfait d'indemnisation.

Vétérans :

La compétition à 11 regroupe 88 équipes alors qu'en vétérans à 7 on dénombre 7 équipes en plus.

Féminines :

Dans la D1 à 11, 2 groupes de 7 ont été mis en place ; pour le championnat à 7, 2 groupes de 12 équipes sont créés.

Foot animation :

Au total 489 équipes engagées actuellement ; les groupes ont été composés.

✓ CLUBS DEBITEURS :

La liste initiale s'est considérablement amoindrie ; en Foot libre 3 clubs n'ont pas résorbé leur déficit mais 2 sont en inactivité (**US GIVENCHY** et **NOEUX LES AUXI**) et le 3^{ème} va régulariser (**ETRUN**). Il reste également 3 clubs Futsal dont les situations sont diverses : **LIEVIN FUTSAL** (en arrêt), **NOYELLES GODAULT** (exclu) et **LENS BREBIS** en inactivité

✓ ARTOIS EN FETE :

› Prévu à l'origine à **MONTIGNY** en Juin, le rassemblement festif des U10/U11 garçons et U8 à U13 filles aura lieu au stade BENEZIT à **LIEVIN** le 15 Septembre. Il regroupera 24 équipes pour chaque phase qui disputeront des rencontres à 8 pour les garçons et à 5 pour les filles.

› Entre temps, ils pourront se défouler sur des jeux gonflables et participer à des stands ludiques et éducatifs, secourisme (Croix Rouge), arbitrage.

› Vers midi, entre les 2 phases, il sera procédé à la remise des lots attribués aux 6 vainqueurs ayant présenté les meilleures actions dans le cadre du Challenge « PRETS pour le PEF).

✓ ARBITRAGE :

› A ce jour, 252 arbitres sont opérationnels et 80 dossiers médicaux ne sont pas à jour.

› 50 arbitres dont 23 jeunes n'ont fourni aucun élément.

✓ TABLETTES :

› A la demande de la Ligue, une tablette sera fournie pour le championnat football d'entreprise.

› Des demandes sont présentées pour les U11 et U13. Ces clubs recevront des informations pour s'en procurer dans le cadre d'un accord de la ligue avec le fournisseur.

✓ QUESTIONS DIVERSES :

› Les nouveaux clubs ont été reçus au district le 22 août au cours d'une soirée pour une formation sur les règlements et d'une matinée pour une formation FMI. Etaient concernés 5 clubs libres, 4 clubs futsal, 1 club loisir, 1 club de la Flandre engagé en vétérans et 3 clubs reprenant une activité seniors.

› Le lissage des frais d'arbitrage arrive dans sa partie finale, les clubs et les arbitres ont été informés.

› L'assemblée consultative aura lieu à **LIEVIN** le 26 Septembre.

› L'assemblée générale du district aura lieu à **HARNES** le 27 Octobre.

› La 15^{ème} soirée des récompenses aura lieu le 22 novembre à **ANZIN**. L'invité d'honneur sera **Gérard HOULLIER**.

› Les 11 bénévoles du mois seront reçus à **LIEVIN** et se verront remettre des cadeaux de la FFF et du district.

› Courrier de l'**AOSC SALLAUMINES** demandant une évocation qui n'entre pas dans le cadre réglementaire.

Le Président du District
Jean Louis GAMELIN.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES CALENDRIERS FEMININES

16 A 8 – GROUPE A – Dimanche à 10 heures (sauf dérogations)

AJ Artois (10 heures 30) – AS BBV (samedi 15 heures) - FC Bouvigny (samedi 16 heures) - ES Haillicourt (samedi 16 heures) - RC Labourse - ES Laventie (samedi 16 heures 30) – FC Méricourt (samedi 10 heures) - AS Pont à Vendin (samedi 15 heures 30) - AS Tincquizel (samedi 15 heures 30) –

16 A 8 – GROUPE B – Dimanche à 10 heures (sauf dérogations)

US Beuvry (samedi 15 heures) - FCF Hénin (9 heures) – Olympique Liévin (10 heures 30) - US Noeux (samedi 15 heures) – US Rouvroy (samedi 16 heures) – ES Vendin (samedi 14 heures) - US Vermelles (9 heures) –

U13 à 8 – Samedi à 10 heures (sauf dérogations) :

AS BBV (10 heures 30) – US Billy Berclau - FC Bouvigny – FC Dainville (15 heures 30) - UC Divion (14 heures) - RC Labourse – FC Méricourt - US Noeux (9 heures 30) – US Rouvroy –

AS TINCQUIZEL en **FEMININES A 7** joue ses matchs le samedi à 15 heures 30 à IZEL les HAMEAUX.

La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN.



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES

COMPOSITION DES GROUPES

U18 D2 - GROUPE A :

US Annezin – FC Auchel – US Beuvry – US Billy Berclau – AG Grenay – ES Haisnes – US Hesdigneul – US Houdain – ESD Isbergues – FC Lillers –

U18 D2 – GROUPE B :

OF Arras – US Chts Avion – JS Ecourt – SC Fouquières – UAS Harnes – Olympique Henin – FC Montigny – US Pas – AOSC Sallaumines – FC Tilloy

U18 D3 – GROUPE A :

AS Barlin – AFCLL Béthune – FC Camblain – US Heuchin/Lisbourg – FC HingesLocon – ES Laventie - US Noeux – I. Norrent Fontes – CS Pernes – AS Vendin –

U18 D3 – GROUPE B :

OS Annequin – Esp. Calonne Liévin – US Courcelles – RC Labourse – Olympique Liévin – AS Loison – USSM Loos – AS Noyelles les Vermelles – ASSB Oignies – AS Violaines –

U18 D3 – GROUPE C :

ES Angres – AS Bailleul/Arleux – Beaumetz Sud Artois – AS Bonnières/Boubers – AS Brebières – FC Dainville – CS Habarcq – USA Liévin – FC Méricourt – Valsensée Vis –

U18 D4 – GROUPE A :

FC Auchel (b) – FC Cuinchy – UC Divion – JF Guarbecque – US Hesdigneul (b) – FC HingesLocon (b) – AS Robecq/Saint Venant – RC Sains -

U18 D4 – GROUPE B :

FC Bouvigny – AS Courrières – AAE Dourges – ES Haisnes (b) – AS Lens – CS Diana Liévin – Olympique Liévin (b) – ES Vendin –

U18 D4 – GROUPE C :

SC AubignySavy – SC Artésien – RC Avesnes – AS BBV (b) – US Croisilles/AJ Artois (b) – USO Drocourt – AS Frévent – Stade Hénin – AS Tincquize/les Collines –

U15 D2 – GROUPE A :

US Annezin – FC Auchel – US Beuvry – ES Haisnes – US Hesdigneul – FC Lillers – USSM Loos – US Noeux – US Vermelles (b) – SCPP Wingles –

U15 D2 – GROUPE B :

AS PTT Arras – AS BBV – AS Beaurains – US Biache – Olympique Hénin – Stade Hénin – FC Montigny – AC Noyelles Godault – ASSB Oignies – FC Tilloy –

U15 D3 – GROUPE A :

US Annezin (b) – USO Bruay – FC Calonne Fosse 6 – US Gonnehem – ESD Isbergues – FC La Couture – ES Laventie – CS Pernes – AS Robecq/Saint Venant – AS Vendin –

U15 D3 – GROUPE B :

US Chts Avion – Car. Billy Montigny – AAE Dourges – UAS Harnes – CS Diana Liévin – USA Liévin – FC Méricourt – USO Meurchin – AS Pont à Vendin – ES Vendin –

U15 D3 – GROUPE C :

SC AubignySavy – FC Bouvigny – AG Grenay – RC Labourse/Noyelles les Vermelles – EC Mazingarbe – AS Saily Labourse – AS Tincquize – AS Violaines – RC Sains –

U15 D3 – GROUPE D :

AnzinMaroeuil/Habarcq (b) – FCF Arras – SC Artésien – Beaumetz Sud Artois – AS Brebières – US Croisilles – US Pas – SC Saint Nicolas – FC Tilloy (b) –

U15 D4 – GROUPE A :

Olympique Burbure – UC Divion – JF Guarbecque – US Ham/Busnes – FC HingesLocon – FC La Roupie – ES Labeuvriere – I. Norrent Fontes – Vallée la Ternoise – E. Verquin –

U15 D4 – GROUPE B :

AFCLL Béthune – US Courcelles – AAE Evin – US Houdain/Maisnil – AS Lens – USO Lens – AFC Libercourt – US Noyelles sous Lens – RC Sains -

U15 D4 – GROUPE C :

OF Arras – AJ Artois (b) – OC Cojeul – FC Dainville – US Monchy au Bois – AJ Neuville/les Collines – US Rouvroy (b) – USA Liévin/Souchez (b) – ES Sainte Catherine

U15 à 8 – GROUPE A :

ES Allouagne - FC Auchel (b) – US Beuvry (b) - FC Camblain – US Hesdigneul (b) – US Lestrem –

U15 à 8 - GROUPE B :

FC Beaumont – AS Courrières – SC Fouquières - US Grenay – AS Loison –

U15 à 8 – GROUPE C :

US Boubers - ES Bully (b) – AS Frevent – FC Hersin – Esp. Calonne Liévin – US Noeux (b) –

U15 à 8 – GROUPE D :

SCF Achicourt - US Arleux/Bailleul – RC Avesnes – AS BBV (b) – AO Hermies – AS Quiery/izel –

REPRISE du Championnat ces 29 et 30 SEPTEMBRE 2018

Suite à la phase préliminaire et aux nombreux mails reçus pour les changements, retraits, forfaits, engagements tardifs, la Commission diffuse ce jour les groupes des U15 et U18 de la D2 à la D4.

Un traitement administratif est nécessaire pour gérer le lancement des compétitions dans les agendas des clubs.

Quelques moments clés :

- Mardi après-midi : diffusion des groupes via HEBDO FOOT
- Mercredi matin : diffusion des calendriers
- Jeudi : jusque 17 heures derniers ajustements

La Commission a fait en sorte de traiter un maximum des doléances des clubs, jusqu'au dernier moment. Nous demandons à chacun d'être compréhensif et attentif aux différents changements.

La Commission Jeunes

Rémy DENEUVILLE.

Pascal WATEL.



COMMISSION INFORMATION - FORMATION

REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2018

Président : Louis DARTOIS –

Membres présents : Evelyne BAUDUIN - Didier CLAY –

Membres Excusés : Serge PAUCHET - Jean Deneuveille - Richard RATAJCZAK.

Invités : Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN - Éric GOOSSENS - Formateurs labellisés (IFF/IR2F (1) session des 15 et 16 mai 2018).

✓ A noter que Monsieur **Didier CLAY**, membre de cette commission est devenu aussi Formateur labellisé IFF/IR2F à la session des 15 et 16 mai 2018.

✓ A l'ordre du jour :

- › Accueil des formateurs labellisés
- › Organisation de la commission
- › La communication
- › Les 16 modules du PFFFD
- › Mise en place des 4 modules prioritaires
- › La formation des formateurs ; les modules UNIFORMATION.

✓ La réunion débute à 18 heures 30

Point N°1 : Accueil des formateurs labellisés.

Le président **Louis DARTOIS** ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres de la commission ainsi qu'aux membres nouvellement nommés formateurs labellisés, les remercie pour leur présence et leur futur investissement dans cette commission.

Secrétaire de séance = Monsieur **Eric GOOSSENS**.

Point N°2 : Organisation de la commission.

La commission fera une proposition d'organisation de la commission « Information – Formation » qui sera présentée au président du district Artois de Foot pour passage au comité directeur si accord du président.

Un travail sera mené dans un futur proche pour essayer intégrer un représentant des arbitres et un représentant des éducateurs suivant le modèle IR2F.

Point N°3 : La communication.

Un chargé de communication (interne et externe en publiant sur le site internet du district ainsi qu'avec la communauté du Réseau bleu) sera proposé par la commission.

Point N°4 : Les 16 modules du PFFFD (Voir annexe n°1 jointe)

Les 16 modules durent chacun 4 heures. Ils coûtent 40 euros chacun sauf le module « Accompagner une équipe de football » U6 à U11 qui coûte lui 25euros.

Tous les modules sont ouverts aux licenciés du district, par contre le module « Accompagner une équipe de football U6 à U11 » est lui ouvert à tous, même à des non-licenciés (parents par exemple) Tous ces modules sont éligibles aux bons de réductions de 25 euros suivant les modalités à paraître sur le site de notre district très prochainement.

Point N°5: Mise en place des 4 modules prioritaires.

Certaines dates ont été fixées, les lieux restent à définir.

Modules choisis :

1/ Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant.

Date : 26 janvier 2019

Prévoir à inviter les nouveaux présidents, secrétaires et trésoriers à s'y inscrire.

2/ Accompagner une équipe de football U6 à U11

Date : les 8 décembre 2018 et 23 janvier 2019

3/ S'approprier les clés de la gestion financière

Date : à déterminer

A noter que la commission est à la recherche d'un expert (exemple = comptable de métier) pour assurer avec un autre formateur ce module.

4/ Réagir face à un conflit

Date : à déterminer

La commission se met aussi à la recherche d'un spécialiste pour ce module.

Point N°6 : La formation des formateurs ; les modules UNIFORMATION.

Grâce au CPNEF des modules gratuits « UNIFORMATION » sont proposés en priorité aux salariés des ligues, districts et clubs mais sont aussi ouverts aux bénévoles. Ces modules se dérouleront sur 3 jours (module 1), soit 2 jours (modules 2 et 3)

3 modules sont proposés. Notre ligue a proposé d'accueillir 2 de ces formations (en attente de réponse).

Module1 : Mettre en œuvre et piloter le projet de sa structure

Module 2 : Prévenir et lutter contre les incivilités. Gérer les conflits.

Module 3 : Animer les activités de la structure dans le cadre du développement durable.

Le coût de ces modules pour les volontaires est de 0€.

Point N°7 : Questions diverses.

Pas de questions diverses

✓ La réunion se termine à 20 heures 30

**Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSEENS.**



PARCOURS FEDERAL DE FORMATION DES DIRIGEANTS

PRESENTATION SCHEMATIQUE



Connaissance de l'association
3 modules

- (Re)découvrir le cadre associatif du football
- Maîtriser l'environnement de l'association
- Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant



Gestion de club, gestion de projet
5 modules

- Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet
- Découvrir la méthodologie de projet
- Construire et promouvoir un projet
- Accompagner une équipe de football U6 à U11
- Développer la responsabilité sociale de son club



Gestion et ressources financières
2 modules

- S'approprier les clés de la gestion financière
- Optimiser les ressources financières de son club



Fonction employeur
2 modules

- Recruter un salarié et financer l'emploi
- Accompagner le salarié et développer l'emploi



Communication
4 modules

- Préparer et animer une réunion
- Développer son aisance à l'oral
- Réagir face à un conflit
- Communiquer à l'aide des réseaux sociaux